

FICHE TECHNIQUE
FAAR BLOC P

**BLOC PARAFFINÉ A 0,005 % DE BROMADIOLONE
ET 0,01 % DE DENATONIUM BENZOATE**

COMPOSITION

Rodenticide anticoagulant

Matière active : Bromadiolone

Taux de matière active : 0.005 %

Support : bloc de 20g.

AUTORISATION DE VENTE FR-2014-0092

- Professionnels de la lutte contre les rongeurs.
Présentation en vrac dans des boîtes en carton, en vrac dans des seaux en polyéthylène, en vrac dans des sacs en polyéthylène, en sachets en polyéthylène, conditionnement supérieur à 5kg.
- Grand public et professionnels non-spécialistes de la lutte contre les rongeurs.
Présentation en sachets en polyéthylène, conditionnement inférieur ou égale à 1.5kg.

FAAR BLOC P est destiné à être utilisé à l'intérieur des bâtiments privés, publics et agricoles contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) et les souris domestiques (*Mus musculus*). Le produit est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte.

MODE D'ACTION

Par ingestion répétée

Anticoagulant

METHODE D'APPLICATION

Professionnels : Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés ou dans d'autres stations d'appâts couvertes. (Autres stations couvertes = dispositif assurant le même niveau de protection vis-à-vis de l'homme et de l'environnement que les postes d'appâtage opaques sécurisés, fixés de manière à ne pas être entraînés, évitant le contact direct de l'appât avec l'environnement. Ces dispositifs doivent être conçus pour maintenir les appâts inaccessibles au grand public et aux animaux non cibles et les protéger des intempéries.)

Non professionnels : Le produit ne peut être utilisé que dans des postes d'appâtage sécurisés.

Dose(s) et fréquence(s) d'application :

Contre les rats: 60g à 100g de produit par poste d'appâtage espacés de 5 à 10 mètres.

Contre les souris: 40g de produit par poste d'appâtage espacés de 5 à 10 mètres.

Adapter la dose ou le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation. La dose ou le nombre de sachets disposés par poste d'appâtage doit être adapté aux doses d'applications validées. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage durant la période de traitement, trois jours après application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé.

Délai nécessaire pour l'apparition de l'effet biocide : entre 3 et 9 jours après ingestion de l'appât.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

Usage professionnel :

Ne pas ouvrir les sachets. Disposer dans des postes d'appâtage tous les 5 à 10 mètres : 40g pour les souris, de 60g à 100g pour les rats. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage trois jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre deux applications. Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 3 à 9 jours. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.

Adapter le nombre de blocs préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de poste d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène. Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution d'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Ne pas utiliser les produits dans des zones où les cas de résistance sont suspectés ou établis. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement ou de signes pouvant être interprétés comme un développement de résistance.

Usage non professionnels :

Ne pas ouvrir les sachets. Disposer dans des postes d'appâtage tous les 5 à 10 mètres : 40g pour les souris, de 60g à 100g pour les rats. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage trois jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre deux applications. Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 3 à 9 jours. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.

Adapter le nombre de blocs préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de poste d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas ouvrir les sachets. Disposer dans des postes d'appâtage tous les 5 à 10 mètres : 40g pour les souris, de 60g à 100g pour les rats. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés. Ne pas appliquer le produit directement dans les terriers. Inspecter et réapprovisionner les postes d'appâtage trois jours après la première application puis une fois par semaine tant que l'appât est consommé. Ne pas nettoyer les postes d'appâtage entre deux applications. Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 3 à 9 jours. Retirer tous les postes d'appâtage après la fin du traitement.

Adapter le nombre de blocs préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée et respecter les intervalles d'application du produit. Le nombre de poste d'appâtage est fonction du site du traitement, du contexte géographique, de l'importance et de la gravité de l'infestation.

Alterner les produits ayant des substances actives avec des modes d'action différents afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance. Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et mesures d'hygiène. Vérifier l'efficacité du produit sur site : le cas échéant, les causes de diminution d'efficacité doivent être recherchées afin de s'assurer de l'absence de résistance. Ne pas utiliser les produits dans des zones où les cas de résistance sont suspectés ou établis. Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement ou de signes pouvant être interprétés comme un développement de résistance.

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

2 (STOT RE2)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger :

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P103 : Lire l'étiquette avant usage.

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 : Ne pas respirer les poussières.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P301 + P310 : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Montrer l'emballage et l'étiquette, ne pas faire vomir. Quelle que soit la quantité de produit ingéré, ne pas manger et ne pas boire. En cas de détresse aiguë, contacter le 15 (ou 112).

*Empêcher l'accès aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux non cibles. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux. Stocker à l'abri de la lumière.

P401 : Stocker à l'écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux. Stocker à une température inférieure à 35°C.

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Porter des gants. Se laver les mains après utilisation.

*En cas d'exposition contacter sans délai et dans tous les cas un centre antipoison, un SAMU ou un médecin, décrire la situation (fournir les indications de l'étiquette, évaluer la dose d'exposition). Parallèlement et en attente de réponse : En cas d'inhalation, respirer de l'air frais et se reposer. En cas de contact avec la peau enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon, puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvant ou diluant. En cas de contact avec les yeux, laver abondamment sous un mince filet d'eau (tiède si possible) durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.

ANTIDOTE

FAAR BLOC P contient un rodenticide anticoagulant, un traitement à la vitamine K1 pourrait être nécessaire pendant une longue période.

Centres antipoisons : INRS 01 45 42 59 59

INDICATIONS A PORTER SUR LES POSTES D'APPATAGES :

A destination des personnes autres que l'utilisateur

Ne pas ouvrir le poste d'appâtage.

Conserver hors de portée des enfants

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

En cas d'exposition, contacter sans délai et dans tous les cas un centre antipoison, un SAMU ou un médecin et décrire la situation (fournir les indications de l'étiquette, évaluer la dose d'exposition).

Parallèlement et en attente de réponse :

En cas d'inhalation : respirer de l'air frais et se reposer

En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés et laver la peau au savon puis rincer abondamment à l'eau. Ne pas utiliser de solvants ou diluants.

En cas de contact avec les yeux : laver abondamment sous un mince filet d'eau (tiède si possible) durant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes sous le filet d'eau.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir et ne pas boire. En cas de détresse aiguë, contacter le 15 (ou 112).

Indication pour le médecin : contient un rodenticide anticoagulant, un traitement avec de la vitamine K1 pourrait être nécessaire pendant une longue période.

CONDITIONNEMENT/ PRESENTATION

Le produit FAAR BLOC P doit être conditionné uniquement sous forme de blocs de 20g.

Grand public et professionnels non spécialistes de la dératisation :

- Sachets en polyéthylène

Dans un contenant n'excédant pas les 1,5kg

Professionnels de la dératisation :

- En vrac dans des boîtes en carton
- En vrac dans des seaux en polyéthylène
- En vrac dans des sacs en polyéthylène
- Sachets en polyéthylène

Dans un contenant de 5 kg minimum.

Lire attentivement la fiche de données de sécurité.